

Qualit@lim

Qualité des céréales pour
l'alimentation animale : **Orge fourragère**



N°64
Octobre 2022

La récolte d'orge fourragère 2022 : Qualité satisfaisante pour l'alimentation animale

La production française d'orges de la récolte 2022, toutes utilisations confondues, est estimée à 11,4 millions de tonnes, soit une quantité stable (-0,2 %) par rapport à la récolte précédente (*estimation au 01/10/2022, Service de la Statistique et de la Prospective - ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire*). Ce résultat s'explique par une diminution de 6,9 % des rendements (61,6 q/ha en moyenne), malgré une augmentation des surfaces (+ 7,2 %).

Avec des teneurs en eau garantissant une bonne conservation, ainsi que des teneurs en protéines et en amidon satisfaisantes, les orges de la récolte 2022 devraient satisfaire les besoins des industries de l'alimentation animale.

Teneur en eau

La teneur en eau des grains à l'entrée des silos de collecte se situe à 12,0 % en moyenne, en baisse de 1,6 et 0,4 points par rapport à 2021 et 2020 respectivement. Les moyennes par bassin sont comprises entre 11,4 et 12,3 %. Au niveau national, 91 % des volumes enquêtés présentent une teneur en eau inférieure à 13,0 % et 38 % une teneur inférieure à 12,0 %.

Poids spécifique

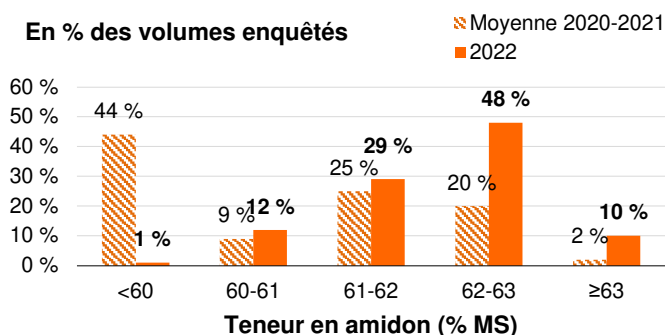
En 2022, la moyenne des poids spécifiques est de 65,5 kg/hl, valeur similaire à la moyenne triennale 2019-2021 (65,4 kg/hl). 79 % des orges dépassent le seuil de 64 kg/hl et 51 % le seuil de 66 kg/hl. Au niveau des bassins de production, les moyennes varient de 63,7 à 66,9 kg/hl.

Teneur en amidon

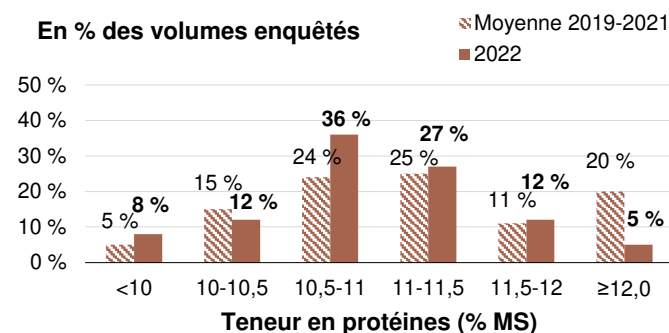
La teneur en amidon est de 62,0 % MS en moyenne cette année, donc similaire à 2021 (+ 0,2 point). Les teneurs en amidon diffèrent assez peu en moyenne entre les bassins de production, allant de 61,7 % MS à 62,7 % MS. 87 % des volumes enquêtés en orge fourragère présentent des valeurs supérieures à 61,0 % MS et 58 % au-dessus de 62,0 % MS.

Teneur en protéines

Le taux de protéines (N x 6,25) moyen des orges fourragères analysées est de 10,9 % MS, également équivalent à 2021 (10,9 % MS). Les moyennes par bassin de production s'échelonnent de 10,3 à 11,6 % MS. Au total, 44 % des volumes enquêtés affichent une teneur en protéines supérieure à 11,0 % MS.



Source : FranceAgriMer / ARVALIS - Institut du végétal / Enquête qualité collecteurs 2022

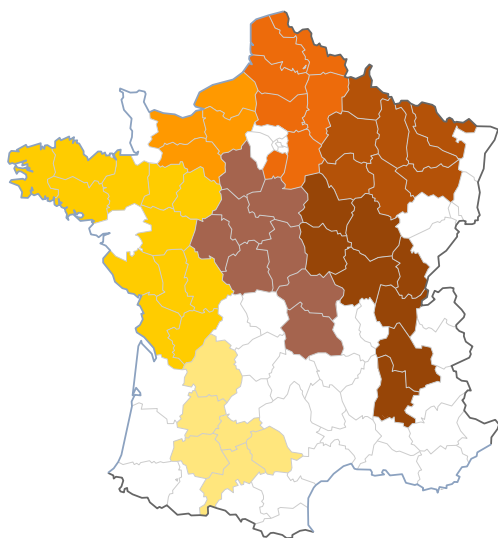


Source : FranceAgriMer / ARVALIS - Institut du végétal / Enquête qualité collecteurs 2022

À noter, l'évolution de la méthodologie d'enquête entre 2019 et 2020 avec une augmentation du nombre d'échantillons d'orge fourragère (voir encadré).



Caractéristiques moyennes par bassin de production



Des mélanges par bassin ont été effectués afin de regrouper des échantillons de départements voisins. Des analyses complémentaires de composition ont ainsi pu être réalisées.

Sept bassins de production ont été définis :

- AQU/OCC : ex-Aquitaine / Occitanie,
- BRE/PDL/PCH : Bretagne / Pays de la Loire / ex-Poitou-Charentes,
- NOR : Normandie,
- HDF/IDF : Hauts-de-France / Île-de-France,
- GES : Grand Est,
- BFC/RHA : Bourgogne-Franche-Comté / ex-Rhône-Alpes,
- AUV/CEN : ex-Auvergne / Centre-Val de Loire.

BASSIN	AQU/OCC	BRE/PDL/PCH	NOR	HDF/IDF	GES	BFC/RHA	AUV/CEN
(nombre échantillons)	(8)	(27)	(10)	(25)	(22)	(21)	(27)
Eau (%)*	11,4	12,2	12,1	12,3	12,1	11,6	11,9
PS (kg/hl)*	64,3	65,7	66,8	66,9	65,9	65,0	63,7
Protéines (% MS)*	11,6	11,1	10,6	10,3	10,9	11,2	11,1
Amidon (% MS)*	62,1	61,8	62,3	62,7	62,0	61,7	61,8
MM (% MS)**	2,5	2,2	2,1	2,2	2,1	2,2	2,2
MG (% MS)**	1,6	1,7	1,7	1,7	1,9	1,9	2,0
Sucres (% MS)**	3,8	2,8	2,8	3,3	2,7	2,8	2,6
CB (% MS)**	6,7	5,9	5,5	6,2	5,3	4,6	5,3
NDF (% MS)**	24,1	22,5	21,6	22,7	23,2	21,7	24,4
Parois (% MS)**	20,2	20,0	19,6	19,1	19,1	19,7	19,7
EB (kcal/kg MS)**	4432	4451	4439	4436	4465	4453	4447
dMOv (%)**	83,0	85,4	83,6	83,1	84,5	85,7	84,7

PS : Poids Spécifique ; MS : Matière Sèche ; Protéines : Nx6,25 avec N : Azote ; MM : Matière Minérale ; MG : Matière Grasse ; Sucres : Sucres totaux ; CB : Cellulose Brute ; NDF : Fibres insolubles dans le détergent neutre ; Parois : Parois végétales insolubles dans l'eau ; EB : Energie Brute ; dMOv : digestibilité (porc) de la Matière Organique mesurée in vitro.

* valeurs pondérées par les tonnages enquêtés ; ** valeurs mesurées sur les mélanges.

Source : FranceAgriMer / ARVALIS - Institut du végétal / Enquête qualité collecteurs 2022

Ces résultats sont issus de l'enquête « Orges » réalisée par FranceAgriMer et ARVALIS - Institut du végétal, auprès des collecteurs à l'entrée des silos. Le réseau de l'enquête Orges est constitué de 176 silos appartenant à des coopératives ou négociants. Pendant la moisson, 140 échantillons d'orge fourragère ont été prélevés à l'entrée de ces silos par les agents de FranceAgriMer puis expédiés aux laboratoires de FranceAgriMer et d'ARVALIS pour analyses. Pour rappel, en 2019, 69 échantillons d'orge fourragère avaient été analysés pour la reprise du partenariat FranceAgriMer / ARVALIS - Institut du végétal sur l'enquête « Orges ». En 2020, l'enquête avait concerné 123 échantillons et en 2021, 136 échantillons.

Sur les 140 échantillons élémentaires : l'eau, les protéines, l'amidon et la masse à l'hectolitre ont été mesurés sur grains entiers, par spectrométrie dans le proche infrarouge. Les analyses complémentaires effectuées sur les 7 mélanges sont : matière minérale (NF V18-101), matière grasse (NF EN ISO 11085), sucres totaux (Règlement CEE 152-2009 modifié par 691/2013 - Méthode Luff-Schoorl), cellulose brute (NF EN ISO 6865), NDF (Méthode Van Soest, NF V18-122), parois végétales insolubles dans l'eau (NF V18-111), énergie brute (NF EN ISO 9831 - Calorimétrie) et la digestibilité de la matière organique in vitro (Jaguelin-Peyraud et Noblet, 2003). Les analyses ont été réalisées sous accréditation par le Pôle Analytique d'ARVALIS (accréditation COFRAC n°1-0741).

FranceAgriMer : 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil
 ARVALIS - Institut du végétal : 3 rue Joseph et Marie Hackin 75116 Paris
 Avec le soutien d'Intercéréales